



YAKO
Obsèques

**Vous n'êtes plus seul
face au fardeau des funérailles**

Vous n'êtes plus seul, face au fardeau des funérailles

Qu'est ce que c'est ?

YAKO Obsèques, est la solution qui vous permet de bénéficier de l'assistance de YAKO AFRICA Assurances Vie lorsqu'un décès survient.

Qui peut souscrire ?

Toute personne âgée de moins de soixante quatre (64) ans.

Comment ça marche ?

- Rendez vous dans nos espaces clients ;
- Choisissez librement votre option de couverture parmi les solutions suivantes :
 - Yako Solo** : C'est la solution qui vous permet de souscrire pour vous ou un proche.
 - Yako Famille** : C'est la solution qui vous permet de souscrire pour toute la famille (vous, votre conjoint et les enfants)
- Renseignez le bulletin d'adhésion ;
- Renseignez le questionnaire médical ;
- le montant de la cotisation est défini en fonction de l'âge des assurés à la souscription, la formule choisie et la périodicité de paiement.

4 raisons de souscrire

Bénéficiez sur toute l'étendue du territoire national, des prestations en nature suivantes :

- Enlèvement, traitement et conservation du corps
- Levée de corps
- Allocation cercueil et transfert du corps au lieu d'inhumation
- En plus, recevez un forfait en espèce de la part de YAKO AFRICA assurances vie

**Rendez vous vite dans l'agence YAKO AFRICA Assurances Vie
la plus proche et souscrivez**

contacts : 27 20 33 15 00

www.yakoaflicassur.com